



**Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 28 AVRIL 2026 À 18 H 30 AU 331 RUE DU COUVENT,
MANIWAKI (QUÉBEC) J9E 1H5
Rencontre hybride dans les trois (3) pôles
11, chemin de Blue Sea à Gracefield (École Sacré-Cœur de Gracefield)
250, chemin de la Chute à Mansfield-et-Pontefract (École secondaire Sieur-de-Coulonge)
331, rue du Couvent à Maniwaki (Centre administratif)

PRÉSENCES :

Madame Nadine Carpentier, directrice générale;
Madame Sabrina Devlin, présidente;
Madame Katherine Fiset, vice-présidente;
Madame Dominique Hewitt, administratrice;
Madame Annie Lyrette-Fortin, administratrice;
Madame Julie Carle, administratrice;
Madame Julie Martin, administratrice;
Madame Joëlle Laroche, administratrice;
Madame Catherine Letendre, administratrice;
Madame Kelly Tremblay, administratrice;
Madame Sabrina Turcotte, administratrice;
Madame Valérie Bouffard, administratrice;
Madame Lisa Danis, administratrice;
Monsieur Guillaume Bernier, administrateur;
Monsieur Richard Leblanc, administrateur.

ABSENCES MOTIVÉES

INVITÉS :

Monsieur Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles et technologiques.

Secrétaire d'assemblée : monsieur Louis-Philippe Larivière, secrétaire général.

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance

La présidente du conseil d'administration, madame Sabrina Devlin, salue les administrateurs présents à la rencontre.
Elle constate que le quorum est respecté et la rencontre débute à 18 h 32.

CSSHBO-020-2025-26

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 28 avril 2026

CONSIDÉRANT que le quorum est atteint;
IL EST PROPOSÉ par madame Julie Carle **ET APPUYÉ** par madame Katherine Fiset d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre;
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 28 avril 2026;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 février 2026;
4. Affaires découlant du procès-verbal du 26 février 2026;
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 mars 2026;
6. Affaires découlant du procès-verbal du 19 mars 2026;
7. Parole du public;
8. Rapport de la présidente;
9. Rapport de la direction générale;
10. Nomination de la direction générale adjointe (huis clos);

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

- 11. Entretien ménager du pavillon Sainte-Croix 2026-2031;
- 12. Entretien ménager de l'École Secondaire Sieur-de-Coulange 2026-2031;
- 13. Entretien ménager du pavillon Dominique-Savio 2026-2031;
- 14. Entretien ménager des pavillons Christ-Roi, Pie XII, Académie Sacré-Cœur et Centre Saint-Eugène 2026-2031;
- 15. Entretien ménager du pavillon Reine-Perreault 2026-2031;
- 16. Entretien ménager du pavillon Laval 2026-2031;
- 17. Entretien ménager du pavillon Saint-Nom-de-Marie 2026-2031;
- 18. Remplacement des toitures aux pavillons Saint-Boniface à Bois-Franc MDB-019D et CFER à Maniwaki MDB-016D;
- 19. Rénovations des toilettes, du drain français et du chauffage au pavillon Saint-Nom-de-Marie au Lac Sainte-Marie MDB-001E;
- 20. Remplacement des panneaux électriques secondaires à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau à Maniwaki MDB-067AA;
- 21. Remplacement des services d'aqueduc et d'égout à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau;
- 22. Structure administrative 2026-2027;
- 23. Comité de parents du 8 avril 2026;
- 24. Date, heure et lieu de la prochaine séance;
- 25. Clôture de la séance;
- 26. Huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-021-2025-26 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 février 2026

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la dernière rencontre a été remise par le secrétaire général aux membres présents au conseil d'administration au moins six (6) heures avant la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Joëlle Laroche ET APPUYÉ par madame Dominique Hewitt de dispenser le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 février 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Affaires découlant du procès-verbal du 26 février 2026

Le secrétaire général partage avec les membres les suivis réalisés depuis la dernière rencontre.

CSSHBO-022-2025-26 5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 mars 2026

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la rencontre du 19 mars a été remise par le secrétaire général aux membres présents au conseil d'administration, au moins six (6) heures avant la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Annie Lyrette-Fortin ET APPUYÉ par madame Catherine Letendre de dispenser le secrétaire général d'en faire la

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

lecture et d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire
du 19 mars 2026.

6. Affaires découlant du procès-verbal du 19 mars 2026

Le secrétaire général partage avec les membres les suivis réalisés depuis la dernière
rencontre. Il confirme que les calendriers scolaires sont maintenant publiés sur le site
du Centre de services scolaire.

7. Parole du public

Aucune participation à la parole du public.

8. Rapport de la présidente

La présidente, madame Sabrina Devlin, qu'elle aura au mois de juin prochain une
rencontre des comités de présidence de conseil d'administration et aussi l'assemblée
générale annuelle de la FCSSQ.

9. Rapport de la direction générale

La direction générale présente les plus récentes données relatives à la réussite
éducative. Les résultats préliminaires indiquent un taux de diplomation et de
qualification de 71,7 %, ce qui représenterait actuellement le meilleur résultat parmi
les centres de services scolaires comparables. Il est précisé que ces données demeurent
provisoires et pourraient être revues à la hausse à la suite de la compilation finale des
résultats.

Concernant le redoublement, il est mentionné que le Centre de services scolaire
présente un taux supérieur à celui observé dans les autres milieux comparables. Par
ailleurs, le décrochage scolaire demeure un enjeu important nécessitant une attention
particulière.

Dans ce contexte, la direction informe les membres qu'un projet de suivi de cohorte est
en cours d'implantation afin de permettre un accompagnement individualisé des
élèves. Les établissements ayant adopté cette approche ont observé une amélioration
significative de leurs résultats. Une rencontre de travail est prévue le 8 mai afin
d'identifier des mesures visant à renforcer les actions de prévention du décrochage
scolaire.

Au sujet des élèves EHDAA, la direction indique qu'une révision des codes maison est
en cours afin d'améliorer l'établissement des plans d'intervention et d'assurer une mise
à jour adéquate des données. Les travaux réalisés dans le cadre du bilan de mi-parcours
du PEVR devraient également contribuer à l'amélioration des résultats à long terme.

La direction fait ensuite état de la situation liée aux inondations dans les secteurs de
Fort-Coulonge et de Maniwaki. Certaines familles ont dû être relocalisées et les services
ont été ajustés en conséquence afin d'assurer la continuité des services éducatifs. Les
établissements sont invités à signaler les situations vécues par les familles touchées
afin de permettre un suivi et un recensement des impacts. Il est également mentionné
qu'un second épisode de crue demeure possible.

Concernant la visibilité et le rayonnement du Centre de services scolaire, la direction
informe les membres qu'une série de chroniques a été mise en place sur les ondes de
CHGA et de CHIP-FM. Une planification a été élaborée afin de diversifier les
intervenants et les sujets abordés. Ces chroniques visent notamment à promouvoir les
services offerts, à valoriser les réalisations du Centre de services scolaire et à sensibiliser
les familles à l'importance de certaines démarches, notamment l'inscription précoce à
la maternelle.

À la suite d'une question concernant la diffusion de contenus bilingues, il est précisé
que cette possibilité est actuellement limitée. Un suivi sera toutefois effectué auprès de

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CHIP-FM afin d'évaluer la possibilité de traduire certaines chroniques destinées à la clientèle anglophone.

Sur le plan budgétaire, la direction informe les membres que les paramètres de consultation ont été reçus. Aucun enjeu budgétaire majeur n'est actuellement anticipé pour la prochaine année scolaire. Toutefois, une révision des mécanismes de répartition sera nécessaire en raison de changements apportés aux modalités de distribution des ressources, lesquelles comportent désormais 37 thèmes distincts. Les documents relatifs à cette révision ne sont pas encore prêts à être déposés.

Enfin, au chapitre des ressources humaines, la direction mentionne ne pas avoir reçu de nouvelles informations concernant le CERÉ. Elle rappelle également que le gel d'embauche demeure en vigueur. Certaines embauches externes peuvent toutefois être autorisées et, dans certains cas, elles doivent faire l'objet d'une approbation du ministère de l'Éducation du Québec.

10. Nomination de la direction générale adjointe (huis clos)

CSSHBO-023-2025-26

Ouverture du huis clos

IL EST PROPOSÉ par madame Valérie Bouffard d'ouvrir le huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-024-2025-26

Fermeture du huis clos

IL EST PROPOSÉ par madame Katherine Fiset de fermer le huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-025-2025-26

Nomination de la direction générale adjointe

CONSIDÉRANT

la nomination par le conseil des ministres de madame Nadine Carpentier à titre de directrice générale du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, le 25 juin 2025;

CONSIDÉRANT

la vacance au poste de direction générale adjointe à la suite de cette nomination;

CONSIDÉRANT

que le directeur général désigne un directeur général adjoint conformément au *Document consolidé concernant certaines conditions de travail des hors-cadre des centres de services scolaire et du comité de gestion de la taxes scolaire de l'île de Montréal*;

CONSIDÉRANT

le Règlement de la délégation des fonctions et pouvoirs, CA-88.02 du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT

les démarches effectuées par le comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ

par madame Catherine Letendre **ET APPUYÉ** par madame Julie Martin que le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais :

NOMME madame Valérie Carle au poste de directrice générale adjointe à compter du 1^{er} juin 2026;

MANDATE la directrice générale, madame Nadine Carpentier, pour négocier et signer le contrat avec la directrice générale adjointe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CSSHBO-026-2025-26 11. Entretien ménager du pavillon Sainte-Croix à Messines 2026-2031

- CONSIDÉRANT** que le Centre de services scolaire a procédé à un (1) appel d'offres public et que l'ouverture des soumission a eu lieu le 23 avril 2026 à 14 h;
- CONSIDÉRANT** que le Centre de services scolaire a reçu deux (2) soumissions conformes;

Entreprise	Coût (excluant les taxes)
Denis Charbonneau	50 000,00 \$
NASCO Entretien ménager d'immeuble Inc.	68 144,00 \$

- CONSIDÉRANT** le contrat est octroyé pour une période d'un (1) an (2026-2027) et renouvelable annuellement pour quatre (4) autres années (2027-2028, 2028-2029, 2029-2031 et 2030-2031);
- CONSIDÉRANT** que la recommandation de monsieur Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles et technologiques, d'accepter la soumission reçue la plus basse;
- IL EST PROPOSÉ** par madame Dominique Hewitt **ET APPUYÉ** par madame Valérie Bouffard;
- D'AUTORISER madame Nadine Carpentier, directrice générale;
- D'ATTRIBUER le contrat au soumissionnaire, monsieur Denis Charbonneau, pour et au nom du Centre de services scolaire au montant de cinquante-mille dollars (50 000,00 \$) excluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-027-2025-26 12. Entretien ménager de l'École Secondaire de Sieur-de-Coulonge à Mansfield-et-Pontefract 2026-2031

- CONSIDÉRANT** que le Centre de services scolaire a procédé à un (1) appel d'offres public et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 23 avril 2026
- CONSIDÉRANT** que le Centre de services scolaire a reçu une (1) seule soumission conforme;

Entreprise	Coût (excluant les taxes)
NASCO Entretien ménager d'immeuble Inc.	218 981,00 \$

- CONSIDÉRANT** que le contrat est octroyé pour une période d'un (1) an (2026-2027) et renouvelable annuellement pour quatre (4) autres années (2027-2028, 2028-2029, 2029-2030 et 20230-2031);
- CONSIDÉRANT** la recommandation de monsieur Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles et technologiques, d'accepter la seule soumission reçue;

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

IL EST PROPOSÉ par madame Lisa Danis **ET APPUYÉ** par madame Julie Carle;

D'AUTORISER madame Nadine Carpentier, directrice générale;

D'ATTRIBUER le contrat au soumissionnaire NASCO Entretien ménager d'immeuble Inc. pour et au nom du Centre de services scolaire au montant de deux-cent-dix-huit-mille-neuf-cent quatre-vingt-un dollars (218 981,00 \$) excluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.
- Entretien ménager du Pavillon Dominique-Savio 2026-2031
- Une reddition de comptes est réalisée par la direction générale concernant l'attribution du contrat à Yan Morin au montant de 27 000\$ par année excluant les taxes, et ce, pour une période d'un an et renouvelable pour quatre autres années.

CSSHBO-028-2025-26

14.
- Entretien ménager des pavillons Christ-Roi, Pie XXI et Académie Sacré-Cœur à Maniwaki et du Centre Saint-Eugène à Délage 2026-2031
- CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire a procédé à un (1) appel d'offres public et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 23 avril 2026 à 14h;
- CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire a reçu deux (2) soumissions conformes;

Entreprise	Coût (excluant les taxes)
NASCO Entretien ménager d'immeubles Inc.	255 063,00 \$
Les Entreprises A.E.	318 900,00 \$

- CONSIDÉRANT le contrat est octroyé pour une période d'un (1) an (2026-2027) et renouvelable annuellement pour quatre (4) autres années (2027-2028, 2028-2029, 2029-2030 et 2030-2031);
- CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Charles Pétrin, directeur du Services des ressources matérielles et technologiques, d'accepter la soumission reçue la plus basse;
- IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Leblanc **ET APPUYÉ** par madame Katherine Fiset;

D'AUTORISER madame Nadine Carpentier, directrice générale d'attribuer et de signer ledit contrat au soumissionnaire NASCO Entretien ménager d'immeubles Inc. pour et au nom du Centre de services scolaire au montant de deux-cent-cinquante-cinq-mille soixante-trois dollars (255 063,00 \$) excluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.
- Entretien ménager du pavillon Reine-Perreault 2026-2031
- Une reddition de comptes est réalisée par la direction générale concernant l'attribution du contrat à Charles Delangie au montant de 36 000\$ par année excluant les taxes, et ce, pour une période d'un an et renouvelable pour quatre autres années.

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

16. Entretien ménager du pavillon Laval 2026-2031

Une reddition de comptes est réalisée par la direction générale concernant l'attribution du contrat à Charles Delangie au montant de 30 000\$ par année excluant les taxes, et ce, pour une période d'un an et renouvelable pour quatre autres années.

CSSHBO-029-2025-26

17. Entretien ménager du pavillon Saint-Nom-de-Marie au Lac Sainte-Marie 2026-2031

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire a procédé à un (1) appel d'offres public et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 23 avril 2026 à 14h;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire a reçu trois (3) soumissions conformes;

Entreprise	Coût (excluant les taxes)
Gaétan Courchain	60 000,00 \$
Charles Delangie	60 000,00 \$
NASCO Entretien ménager d'immeubles Inc.	68 144,00 \$

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un (1) an (2026-2027) et renouvelable annuellement pour quatre (4) autres années (2027-2028, 2028-2029, 2029-2030 et 2030-2031);

CONSIDÉRANT que selon l'article 14 de la Loi sur les contrats de services des organismes publics, le contrat a été adjugé à monsieur Gaétan Courchain par tirage au sort;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles et technologiques, d'accepter la soumission adjugée par tirage au sort;

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Carle ET APPUYÉ par madame Catherine Letendre;

D'AUTORISER madame Nadine Carpentier, directrice générale d'attribuer et de signer ledit contrat au soumissionnaire monsieur Gaétan Courchain pour et au nom du Centre de service scolaire au montant de soixante-mille dollars (60 000,00 \$) excluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-030-2025-26

18. Remplacement des toitures aux pavillons Saint-Boniface à Bois-Franc MDB-019D et CFER à Maniwaki MDB-016D

CONSIDÉRANT les allocations reçues du ministère dans le cadre des mesures 50621 « Maintien des bâtiments », 50627 « Travaux prioritaires en maintien d'actifs » et 50622 « Résorption du déficit d'entretien » pour l'année financière 2024-2025 ainsi que la mesure 50621 « Maintien des bâtiments » pour l'année financière 2025-2026;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public le 7 avril 2026 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 24 avril 2026 à 14 h;

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CONSIDÉRANT la recommandation de madame Amélie Poulin, architecte, pour PLA architectes inc. de retenir la proposition conforme du plus bas soumissionnaire;

Entreprise	Coût (excluant les taxes)
Les Entreprises MA-MI Inc.	153 500,00 \$
2413-2276 Québec Inc.	182 900,00 \$
Morin Isolation et Toitures Ltée.	213 330,00 \$
TRM3 Couvreur Inc.	305 000,00 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles et technologiques, d'accepter la soumission reçue du plus bas soumissionnaire conforme;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Leblanc **ET APPUYÉ** par madame Julie Carle;

D'AUTORISER madame Nadine Carpentier, directrice générale d'attribuer et de signer ledit contrat avec le plus bas soumissionnaire, soit Les Entreprises MA-MI Inc. au montant de cent cinquante-trois mille cinq cents dollars (153 500,00 \$) excluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-031-2025-26 19. **Rénovations des toilettes, du drain français et du chauffage au pavillon Saint-Nom-de-Marie au Lac Sainte-Marie MDB-001E**

CONSIDÉRANT les allocations reçues du ministère dans le cadre des mesures 50621 « Maintien des bâtiments » pour les années financières de 2023-2024 et 2024-2025;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire a procédé à un (1) appel d'offres public le 31 mars 2026 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 24 avril 2026 à 11 h;

CONSIDÉRANT les recommandations de madame Amélie Poulin, architecte, pour PLA architectes inc. ainsi que de monsieur Cédric Lalande, ingénieur, pour DWB Consultants, de retenir la proposition conforme du plus bas soumissionnaire;

Entreprise	Coût (excluant les taxes)
Les Entrepreneurs Généraux Raymond & Associés Inc.	1 025 625,00 \$
Les Entreprises MA-MI Inc.	1 142 960,00 \$
9301-2268 Québec Inc.	1 235 405,00 \$
D.L.S. Construction Inc.	1 249 000,00 \$

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Defran Incorporée	1 527 422,00 \$
-------------------	-----------------

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles et technologiques, d'accepter la soumission reçue du plus bas soumissionnaire conforme;

IL EST PROPOSÉ par madame Catherine Letendre **ET APPUYÉ** par madame Katherine Fiset;

D'AUTORISER madame Nadine Carpentier, directrice générale d'attribuer et de signer ledit contrat avec le plus bas soumissionnaire soit Les Entrepreneurs Généraux Raymond & Associés Inc. au montant d'un million vingt-cinq-mille-six-cent-vingt-cinq dollars (1 025 625,00 \$) excluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-032-2025-26 20. **Remplacement des panneaux électriques secondaires à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau à Maniwaki MDB-067AB**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère dans le cadre des mesures 50621 « Maintien des bâtiments » pour l'année financière de 2023-2024;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public le 30 mars 2026 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 24 avril 2026 à 11 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Guillaume Paquette, ingénieur, pour DWB Consultants, de retenir la proposition conforme du plus bas soumissionnaire;

Entreprise	Coût (excluant les taxes)
Les Entreprises d'électricité Thibault Ltée	454 411,00 \$
Seguin Morris inc.	495 920,35 \$
9168516 Canada inc.	523 144,21 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles et technologiques, d'accepter la soumission reçue du plus bas soumissionnaire conforme;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Leblanc **ET APPUYÉ** par madame Lisa Danis;

D'AUTORISER madame Nadine Carpentier, directrice générale d'attribuer et de signer ledit contrat avec le plus bas soumissionnaire, soit Les Entreprises d'électricité Thibault Ltée au montant de quatre cent cinquante-quatre mille quatre cent onze dollars (454 411,00 \$) excluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CSSHBO-033-2025-26

21. Remplacement des services d'aqueduc et d'égout à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau à Maniwaki MDB-067AA

- CONSIDÉRANT** l'allocation reçue du ministère dans le cadre des mesures 50621 « Maintien des bâtiments » pour l'année financière de 2023-2024;
- CONSIDÉRANT** que le Centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public le 2 avril 2026 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 23 avril 2026 à 14 h;
- CONSIDÉRANT** la recommandation de monsieur Martin Benoît, ingénieur, pour Équipe Laurence, de retenir la proposition conforme du plus bas soumissionnaire;

Entreprise	Coût (excluant les taxes)
Construction FGK incorporée	498 122,13 \$
Excavatech JL	670 395,66 \$

- CONSIDÉRANT** la recommandation de monsieur Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles et technologiques, d'accepter la soumission reçue du plus bas soumissionnaire conforme;
- IL EST PROPOSÉ** par madame Annie Lyrette-Fortin **ET APPUYÉ** par madame Lisa Danis;
- D'AUTORISER madame Nadine Carpentier, directrice générale d'attribuer et de signer ledit contrat avec le plus bas soumissionnaire, soit Construction FGK incorporée au montant de quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille cent vingt-deux dollars treize cents (498 122,13 \$) excluant les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22. Structure administrative 2026-2027

La directrice générale présente le projet de structure administrative pour l'année scolaire 2026-2027 et informe les membres des commentaires reçus des différentes associations consultées. Il est précisé que ce document constitue un dépôt préliminaire et que son adoption est prévue à la prochaine rencontre.

Des échanges ont lieu concernant les critères servant à déterminer les postes de direction adjointe d'établissement au primaire. La direction générale souligne les défis liés à la dispersion géographique du territoire, à la supervision du personnel et au traitement des diverses responsabilités administratives.

La direction générale souligne que plusieurs changements organisationnels ont eu lieu depuis 2019. Elle explique que la structure proposée vise notamment à assurer une meilleure continuité des services, à réduire les réorganisations fréquentes et à planifier les ajustements futurs de manière durable. Elle s'engage à présenter différents scénarios de structure administrative afin de soutenir la réflexion du Conseil.

Les membres questionnent également la représentation des liens hiérarchiques au sein de l'organigramme. La direction précise que certains dossiers seront partagés entre la direction générale et la direction générale adjointe selon les priorités

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

organisationnelles, et ce, dans une perspective de collaboration et afin d'éviter le travail en silos.

Enfin, il est rappelé que le gel d'embauche actuellement en vigueur limite la possibilité de remplacer certains départs ou de créer de nouveaux postes. Les directions poursuivent actuellement leurs travaux de planification budgétaire en fonction de ces paramètres.

23. Comité de parents

La présidente du comité de parents, madame Katherine Fiset fait le point sur les activités du comité de parents lors de la rencontre du 8 avril 2026.

Les participants ont notamment nommé des parents pour la reconnaissance parentale :

Catégorie argent :

- Madame Sabrina Turcotte

Catégorie bronze :

- Madame Annick Hérault – Petits-Ponts
- Madame Marthe Drolet – Sieur-de-Coulonge
- Madame Kelly Chaussé – Cœur-de-la-Gatineau
- Madame Janick Bouchard – Cité étudiante de la Haute-Gatineau

Les travaux du comité de parents pour la création du guide de bonnes pratiques pour les parents et travaillera de concert avec le Service des communications.

24. Date, heure et lieu de la prochaine séance

La présidente du conseil d'administration, madame Sabrina Devlin, indique aux administrateurs que la prochaine séance ordinaire du conseil d'administration aura lieu le 30 juin 2026 à l'École secondaire Sieur-de-Coulonge. Une séance extraordinaire risque également d'être convoquée au mois de mai. Un sondage sera envoyé aux membres du conseil pour assurer le quorum pour la séance de juin

25. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Joëlle Laroche de clore la présente séance à 20 h 08.

26. Huis Clos

Les administrateurs ne se munissent pas d'un huis clos.

Sabrina Devlin
Présidente

Louis-Philippe Larivière
Secrétaire général

